

Le TÉMOIN : Quoi ?

Le VICE-PRÉSIDENT : Il vous a dit que vous aviez réalisé tels et tels bénéfices en raison de l'absence des oranges du marché. N'avez-vous pas compris qu'il avait voulu dire par cela que les oranges étaient rares sur le marché ? Je veux simplement savoir si vous avez ou non compris sa question.

Le TÉMOIN : Vous avez raison, oui, j'ai compris cela.

Le VICE-PRÉSIDENT : Vous lui avez ensuite répondu qu'il devait se vendre des oranges, qu'autrement vous n'auriez pas pu réaliser de bénéfices.

Le TÉMOIN : Je lui fais alors mes excuses et le prie de me permettre de me rétracter.

Le VICE-PRÉSIDENT : Votre réponse était certainement étrangère à sa question.

Le TÉMOIN : Voici ce que veux faire élucider — rappelez-vous qu'à mon sens nous parlons de deux sujets différents ; M. McGregor parle des oranges sur lesquelles nous avons réalisé des bénéfices mais les chiffres indiqués portent sur un assez grand nombre d'oranges de différentes grosseurs.

M. MCGREGOR : Je m'en rends certainement compte.

Le TÉMOIN : D'oranges d'espèces variées.

*M. McGregor :*

D. Je m'en rends bien compte. J'ai posé une question semblable aux témoins antérieurs. Je vous demande de nouveau : n'était-ce pas parce que les oranges étaient rares et en grande demande que vous avez pu réaliser des bénéfices de \$2.60 contre \$1.63 le jour avant l'imposition de l'embargo ; si les oranges avaient été abondantes pourquoi auriez-vous pu les vendre à une telle hausse de prix ? Pourquoi ne les auriez-vous pas vendues au même prix que la veille ?—R. Ou à un prix inférieur, si elles étaient en quantité suffisante.

D. Oui, certainement.

M. THATCHER : Alors vous êtes d'accord avec M. McGregor ?

Le TÉMOIN : Que le prix de ces oranges résultait de la pénurie ?

M. MCGREGOR : Oui.

Le TÉMOIN : Oui, je vais me ranger à votre avis afin de mettre un terme à la discussion.

Le VICE-PRÉSIDENT : Un instant, monsieur Bowers ; tel n'est pas le but de la question : que vous vous rangiez à l'avis de M. McGregor afin de le faire taire. Celui-ci tentait d'obtenir de vous les renseignements que vous pourriez lui donner sur le pourquoi de la hausse de vos bénéfices. Quelle était la raison de cette hausse ; je crois que c'est le point en jeu. On ne vous demande pas de répondre afin de faire cesser une discussion. Si vous ne pouvez répondre, dites-le, mais la réponse que vous lui avez donnée n'est pas appropriée à une question qui l'était. Veuillez continuer.

M. MCGREGOR : Si je ne puis obtenir de réponse du témoin, il est inutile que je poursuive. Lorsque j'ai posé la même question à d'autres témoins qui ont été cités ici ils ont répondu que la hausse dépendait de l'offre et de la demande et que lors de l'imposition de l'embargo l'offre a été réduite et on en a profité pour obtenir des prix plus forts. Je l'admets et j'aurais probablement agi de même.

Le TÉMOIN : Monsieur McGregor, voici où j'en suis à ce sujet : j'ai déjà déclaré que le prix est déterminé par l'offre et la demande et c'est encore tout à fait mon avis. Je vous ai dit que vous reliez ce point à une question d'obtention d'un prix sur